



ACCOMPAGNER LES TPE-PME AU CŒUR DES MUTATIONS

“ La CPME a formulé des propositions innovantes de refonte du paritarisme. ”



François Asselin
Président de la CPME

La France traverse une crise sociétale, incarnée par le mouvement des Gilets jaunes. Dans un tel contexte, s'appuyer sur les corps intermédiaires est indispensable, d'autant plus que la qualité de partenaire social exige des prises de position responsables.

J'en veux pour preuve la délibération commune signée l'an dernier par la CPME et les cinq centrales syndicales de salariés : une première pour promouvoir la RSE au sein des PME !

Nous sommes néanmoins conscients de la nécessité de repenser le paritarisme.

Sans attendre l'expression du malaise actuel, la Confédération a formulé des propositions innovantes fondées sur trois principes : la transparence ; la responsabilité, pour une gestion saine et performante des régimes sociaux ; l'indépendance renforcée vis-à-vis de l'État.

Fins connaisseurs du monde de l'entreprise, les partenaires sociaux sont les mieux placés pour trouver des solutions adaptées aux TPE-PME et les accompagner pour traverser les mutations et défis de société d'aujourd'hui.

LA CPME, UNE CONFÉDÉRATION EN MOUVEMENT

La CPME représente et défend les intérêts des TPE-PME issues de l'industrie, du commerce, des services, de l'artisanat et des professions libérales. Elle se mobilise pour faire entendre leurs voix auprès des pouvoirs publics et dans les négociations paritaires. Engagement de campagne de François Asselin, la redynamisation de la Confédération inscrite au cœur de sa feuille de route stratégique s'est traduite par des avancées concrètes.

• Une démarche d'amélioration engagée au niveau national

Poursuivant sa mutation par une démarche d'amélioration continue, la CPME nationale a obtenu une certification garantissant la qualité et la fiabilité du service fourni aux adhérents. La CPME est la première organisation interprofessionnelle à obtenir cette certification.

→ Certification Engagement de service - Quali'OP

Délivrée par AFNOR Certification en juillet 2018.

• Une dynamique territoriale à l'œuvre

Afin de mieux coordonner les interactions entre ses équipes et développer les compétences, la CPME a déployé de nouvelles actions avec succès en 2018.

→ Convention d'objectifs et de moyens

Pour mieux structurer les relations des CPME nationale, régionales et départementales et attirer de nouveaux adhérents.

→ Nouvelles formations

Afin d'accroître les adhésions à la CPME, une nouvelle formation a été dispensée avec succès à 8 chargés de développement. Des séances de média training ont été effectuées par 6 présidents territoriaux. Enfin, 16 nouveaux salariés ont été formés à l'environnement CPME.

→ Sensibilisation aux mandats

La CPME a sensibilisé 20 000 chefs d'entreprise de son réseau à l'importance des mandats qu'elle détient dans 400 organismes (URSSAF, APEC, France Compétences, tribunaux de commerce, etc.).



99,9%
des entreprises
françaises sont
des TPE-PME

La CPME rassemble
150 000 ENTREPRISES
employant
3 MILLIONS de salariés

Un réseau de
200
FÉDÉRATIONS
ET SYNDICATS
DE MÉTIERS

+ 117 UNIONS
TERRITORIALES
dans tous les départements
et régions y compris l'outre-mer

ENCOURAGER LA PRISE DE RISQUE

ADAPTER LES NORMES ET LE DROIT AUX TPE-PME

• Loi PACTE : réformes et simplifications

La CPME a participé aux consultations pour défendre les intérêts des PME dans l'élaboration du Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE).

Nos propositions retenues en première lecture à l'Assemblée nationale :

- 1/ Élargissement du dispositif de non-publicité des comptes
- 2/ Reconnaissance par l'État de référentiels RSE sectoriels
- 3/ Augmentation du plafond du PEA-PME
- 4/ Allègement des seuils sociaux et du forfait social

• Reconnaissance du droit à l'erreur

La CPME a œuvré pour l'amélioration du texte de loi dite « droit à l'erreur », grâce à l'adoption de mesures telles que :

- le maintien du taux effectif global pour les professionnels dans les contrats de crédit à taux fixe
- l'élargissement des voies de recours pour les contribuables
- la prise en compte de la capacité financière du contribuable en cas de sanction

• Statu quo pour la définition européenne des PME

La Confédération s'est opposée avec succès à la modification de la définition des PME proposée par l'Union européenne. Cette révision aurait eu pour conséquence d'inclure les ETI dans des dispositifs jusqu'alors réservés aux PME.

25
MAI
2018

• Entrée en vigueur du RGPD

La CPME a contribué à la rédaction d'un modèle simplifié de traitement des données, adapté aux TPE-PME pour une mise en place facilitée du Règlement général de protection des données.

26
NOV.
2018

• Publication de l'ordonnance relative au code de la commande publique

Ardemment souhaité par la CPME, le code de la commande publique est paru en 2018. Parmi les mesures de soutien aux PME obtenues par la Confédération, figure l'augmentation à 20 % des avances.

Pour accompagner les entreprises sur l'entrée en vigueur du RGPD et la dématérialisation de la commande publique, la CPME a organisé des colloques et webinaires pédagogiques en 2018.



LIMITER LE COÛT DU TRAVAIL

• Transformation du CICE en baisse de charges

La suppression du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au profit d'une baisse des cotisations sociales patronales est prévue en 2019. La variation du taux du CICE de 7 à 6 % en 2018 invite à être vigilant sur ce sujet.



Tannerie Carriat © G. Leimdorfer

MAÎTRISER LA FISCALITÉ

• Une fiscalité écologique stoppée net

Taxe carbone, convergence entre les prix du diesel et de l'essence, fiscalité du gazole non routier : les mesures envisagées en 2018 ont été supprimées face à la fronde de fin d'année. Notre alerte sur leurs incidences pour les TPE-PME a été entendue.

SÉCURISER LE STATUT DU CHEF D'ENTREPRISE

• Prélèvement à la source et responsabilité pénale

La CPME est hostile à la réforme du prélèvement à la source (PAS), car elle transforme les entrepreneurs en collecteurs d'impôts. Elle a d'ailleurs obtenu en 2018 le renoncement à des sanctions pénales spécifiques envers les chefs d'entreprise et l'instauration d'un droit à l'erreur propre aux entrepreneurs durant deux ans, pour les erreurs liées au PAS.

AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

FAIRE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION DES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT

• Cap sur la montée en compétences

La CPME s'est engagée dans les débats en faveur de la formation professionnelle et de l'alternance, une de ses priorités.

22
FÉV.
2018

→ Signature de l'Accord National Interprofessionnel pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance

05
SEPT.
2018

→ Adoption de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel



Le chef d'entreprise au cœur de l'apprentissage



Complexification du dispositif financier pour la formation professionnelle et frein à la politique de co-construction

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TPE-PME DANS LES TERRITOIRES

● Sensibiliser les chefs d'entreprise aux dispositifs d'aide d'Action Logement au bénéfice de leurs salariés, à travers une campagne nationale
→ 15-20 octobre

● Révéler le potentiel économique des entreprises ultramarines

Les entreprises ultramarines nécessitent un accompagnement spécifique palliant l'éloignement. La CPME a mis leurs atouts sur le devant de la scène à travers 2 événements :

Colloque « Révéler l'ancrage local des économies ultramarines » au Sénat
→ 21 juin

7^{èmes} Rencontres économiques du Pacifique Sud, au ministère des Outre-mer
→ 7 décembre

RÉÉQUILIBRER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CONCURRENTIEL

• Mobilisation gagnante sur le front européen

L'intégration des requêtes de la CPME dans l'accord sur le détachement des travailleurs et l'abandon du projet de carte européenne de services sont une double victoire. Les arguments de la Confédération en faveur de la lutte contre le risque de nouvelles sources de fraudes, de l'accroissement de la concurrence déloyale et du dumping social, ont été entendus.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES PME EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

• Préparer les TPE-PME au Brexit

Depuis 2017, la CPME a engagé un travail de réflexion avec 8 fédérations pour anticiper les conséquences du Brexit sur les PME. Les propositions ainsi élaborées ont été présentées à Michel Barnier, négociateur en chef pour l'Union européenne.

• TVA à l'importation : des règles assouplies



Autoliquidation de la TVA due à l'importation :
+ de PME concernées à partir de 2020



Lancement d'un Plan d'action gouvernemental pour le soutien à l'export

Création d'un guichet unique en France et à l'étranger sur proposition de la CPME

ÊTRE LE MOTEUR DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

ANTICIPER LES MUTATIONS NUMÉRIQUES

La CPME a multiplié les démarches en 2018 afin de sensibiliser les PME à l'indispensable transition numérique.

• Première participation au CES de Las Vegas

→ 9-12 janvier

La CPME nationale et la CPME 31 ont emmené une délégation de 80 dirigeants de TPE-PME françaises afin de nourrir leurs réflexions sur la digitalisation de l'entreprise, penser l'entreprise de demain et découvrir les opportunités du marché américain.

• Contribution à France Num, le portail digital de la transformation numérique des entreprises, créé par le secrétaire d'État au Numérique, Mounir Mahjoubi.

• Trophées « PME, réussir avec le numérique »

→ 26 septembre

La deuxième édition de ce rendez-vous a réuni une centaine de chefs d'entreprise, ainsi que Mounir Mahjoubi.

• Participation au mois européen de la cybersécurité et implication renouvelée au sein de la plateforme www.cybermalveillance.gouv.fr

PROMOUVOIR LA RSE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

• Déployer la RSE dans les PME

En collaboration avec les 5 confédérations syndicales de salariés, la CPME a mis en place une instance paritaire. Celle-ci fournit aux branches professionnelles un cadre sur les thématiques RSE sectorielles.

La Confédération a également pris part aux groupes de travail de la plateforme RSE sur les sujets touchant aux territoires, à la prévention des conduites addictives ou encore aux Objectifs de Développement Durable.



Forum « La RSE, une solution gagnante dans la relation grands groupes - PME ? »

en partenariat avec le C3D (Collège des Directeurs du Développement Durable)

• Encourager l'économie circulaire

La CPME a proposé des mesures concrètes pour réduire les consommations d'énergie et de matières premières des TPE-PME, lors des débats sur la feuille de route pour l'économie circulaire.



RÉINTERROGER LES MODES DE FONCTIONNEMENT ACTUELS DE L'ENTREPRISE

• Sur le chemin de l'égalité professionnelle femmes - hommes

La CPME s'implique dans tous les travaux de promotion de l'égalité femmes - hommes dans l'entreprise, notamment au sein du Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle. De plus, afin de promouvoir la prise de responsabilité des femmes chefs d'entreprise, son réseau « Entrepreneuriat au féminin » est en plein essor.

• Intégration des situations de handicap

En 2018, la CPME a mis en place une commission Handicap composée de représentants de fédérations professionnelles et de CPME territoriales, pour apporter des solutions adaptées aux TPE-PME.

Ces travaux de concertation portent sur l'offre de service destinée aux entreprises et aux personnes en situation de handicap.

ENGAGER UN DIALOGUE SOCIAL SEREIN ET NON CONTRAINT



Tannerie Carriat © G. Leimdorfer

VERS UN OPCO DE PROXIMITÉ MULTISECTORIEL

La réforme de la formation professionnelle a mené à la création d'opérateurs de compétences (OPCO). Dans ce cadre, la CPME a engagé, fin 2018, une négociation en vue de l'instauration d'un OPCO de l'économie de proximité, au service des branches professionnelles.

LE POINT SUR 2 ENJEUX MAJEURS



ASSURANCE CHÔMAGE

🎯 Objectifs :

- Éviter un dispositif général de type bonus/malus sur les contrats courts ou sur les ruptures de contrats de travail en proposant des mesures palliant la précarité
- Favoriser les mesures d'accompagnement et d'incitation à la reprise d'emploi



RÉFORME DES RETRAITES

🎯 Objectif :

Défendre le dispositif obligatoire par répartition et l'adoption d'une organisation générale divisée en deux parties : l'une à caractère universel, applicable à l'ensemble des actifs, et l'autre complémentaire pour chacune des trois catégories d'actifs

VALORISER LA CPME GRÂCE À UNE COMMUNICATION PROACTIVE

• La CPME, porte-voix des PME

En 2018, la CPME a porté haut et fort la parole des TPE-PME au cœur d'une année de réformes et de mouvements sociaux intenses. Les sujets sur lesquels la CPME a été la plus présente dans les médias sont le mouvement des Gilets jaunes et les grandes réformes économiques et sociales qui concernent les PME : négociations de l'assurance chômage, prélèvement à la source, loi PACTE.

Déployant une stratégie digitale toujours plus offensive, la CPME a communiqué avec ses communautés Twitter, Facebook et LinkedIn tout au long de l'année, générant un engagement plus fort.

• PME ! by CPME, une journée d'échanges inspirants

12
JUN
2018

Rendez-vous annuel, le forum PME ! by CPME a réuni 76 partenaires et exposants, au Palais Brongniart. 2 plénières, 14 ateliers et 4 conférences ont favorisé l'expression de la créativité des PME.

Moments forts, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, et la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, sont venus dialoguer avec les chefs d'entreprise au sujet des réformes économiques et sociales.



1 160
RETOMBÉES
en TV, radio
et presse écrite
dont 331
en TV-radios
nationales



55 086 FANS
dans nos communautés
digitales Twitter,
Facebook, LinkedIn
au 31 décembre 2018
soit une progression
de + 10,18% en un an



© Anthony NATAF

Muriel Pénicaud et Bruno Le Maire
avec François Asselin au forum PME ! by CPME

AFFIRMER LES POSITIONS DE LA CPME AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

En 2018, la CPME a nourri un dialogue continu avec les ministres et les parlementaires, pour aborder les thématiques et projets de loi impactants pour les PME. Notre démarche ? Prévenir de nouvelles contraintes pour les chefs d'entreprise en travaillant dès la conception des textes avec les ministères.

FOCUS SUR 3 RENCONTRES

MAI
GÉRARD COLLOMB

Ministre d'État,
ministre de l'Intérieur
*Sécurité et préjudices
des vols à l'étalage*

SEPTEMBRE
ÉLISABETH BORNE

Ministre auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique
et solidaire, chargée des Transports
Enjeux de la mobilité

OCTOBRE
JULIEN DENORMANDIE

Ministre auprès de la ministre
de la Cohésion des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales,
chargé de la Ville et du Logement
Revitalisation des territoires

2019 : LES PERSPECTIVES DE LA CPME



Loi PACTE

Se mobiliser, à la suite du vote de l'acte 1 au premier trimestre, pour un texte plus ambitieux en faveur des TPE-PME lors d'un acte 2 de la loi.



Concertations tripartites sur l'assurance chômage

Encourager la reprise rapide d'une activité des demandeurs d'emploi.



Réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue

Rendre l'investissement des entreprises efficace, tout en s'assurant que les salariés soient les bénéficiaires des efforts consentis par les chefs d'entreprise.



Élections européennes

Proposer 11 mesures pour les PME et des débats avec les principales têtes de liste. Ainsi, inciter le Parlement européen à construire un environnement favorable aux 24 millions de PME en Europe.



Réforme des retraites

Défendre un dispositif obligatoire par répartition et une organisation en deux parties : l'une à caractère universel, applicable à l'ensemble des actifs, et l'autre complémentaire pour chacune des trois catégories d'actifs.



RSE

Lancer auprès des fédérations professionnelles le déploiement du dispositif de labellisation RSE, adopté dans la délibération commune du 21 décembre 2017.

LES RENDEZ-VOUS CPME 2019



cpme
CONFÉDÉRATION DES PME

8, Terrasse Bellini
92806 Puteaux cedex
www.cpme.fr



LA CPME EST LA PREMIÈRE ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE À ÊTRE CERTIFIÉE ENGAGEMENT DE SERVICE QUALI'OP

